

• 2: **Transcrire, translittérer, phonétique, phonologie** •

Le dictionnaire Larousse nous donne :

transcrire

- Copier, reporter un texte par l'écriture : *Transcrire un rapport dans un registre.*
- Reproduire un mot, un texte à l'aide d'un système d'écriture différent : *Faire transcrire en clair un message codé. Transcrire un mot chinois en caractères latins.*
- Littéraire. Mettre très exactement par écrit des paroles, des idées, etc., telles qu'elles ont été conservées par la mémoire : *Transcrire après coup une conversation.*
- Changer l'instrument, la voix ou le groupe d'instruments pour lequel une œuvre a été écrite.

translittérer

- Effectuer une translittération.

translittération

- Opération qui consiste à transcrire, lettre à lettre, chaque graphème d'un système d'écriture correspondant à un graphème d'un autre système, sans qu'on se préoccupe de la prononciation.

phonétique

- Qui concerne les sons du langage considérés du point de vue de la phonétique : *Évolution phonétique d'une langue.*
- Qui concerne la transcription des sons du langage : *Alphabet phonétique.*

phonologie

- Étude scientifique des systèmes de sons des langues naturelles.
- Ensemble des principes ou règles déterminant les systèmes de sons dans telle ou telle langue naturelle.

Nous proposerons une autre définition du couple **phonétique–phonologie** en nous inspirant des textes de Martinet (entre autres !) mais en montrant aussi les limites de l'opposition : la **phonétique** est une science physique qui étudie, mesure, et transcrit **en unités discontinues** des variations continues (« glissando ») de composantes (phoniques) produites par l'appareil phonatoire humain, (et le violon ou le trombone, etc.) : on utilise les crochets pour signaler une telle transcription ([])

Un **glissando** ou **glissato** (du français « glisser ») est un terme **musical** générique d'origine **italienne** qui désigne soit un glissement continu d'une note à une autre, soit le passage d'une note à l'autre par un groupe de notes intermédiaires.

Il consiste dans l'élévation ou l'abaissement constant et progressif de la **hauteur** d'un son, obtenu de diverses manières selon les instruments.

Le glissando proprement dit est celui que peut produire la voix humaine, un **instrument à cordes frottées** comme le **violon** (en faisant traîner le doigt sur une corde) ou le **trombone** à coulisse ; dans ce cas on ne perçoit pas le passage entre les notes parce que la transition se fait sans discontinuité. On parle alors de **portamento**, ou plus familièrement de « dégueulando¹ ».

Le terme s'applique également à des effets avoisinants comme ceux réalisables par les instruments à **clavier**, la majeure partie des **cuvres**, la **harpe** et les **instruments à cordes pincées**.

Les **instruments de musique** pouvant produire des notes continues, comme le **trombone**, sont capables d'effectuer des glissandos (Wikipédia)

La **phonologie** isole (et transcrit (/)) les unités minimales indispensables à la notation d'oppositions **signifiantes** (pour une langue particulière comme le français, le russe, le chinois, le coréen, etc.)

En français, [B] non roulé uvulaire voisé, [R] roulé uvulaire voisé « **grasseyé** » ... et nouveau et ancien standard, [ʀ] apical « **roulé** », trois unités « minimales » isolées et distinguées (dans d'autres langues, par la phonétique) ne notent pas (en français) des différences de signifié mais indiquent, seulement, des « variantes » locales : je suis ... au même endroit, ni dans la maison, ni dans le jardin, ... que je sois [d la y], [d laɾy] ou [d la y].

Nous dirons que [d la y], [d laɾy] ou [d la y] sont des variantes phonétiques de : /d laɾy/ (« en phonologie »).

Pour la phonologie du français, nous retiendrons donc ces phonèmes (en transcription « A.P.I. » Alphabet Phonétique International) de la phonologie du français, phonèmes identifiés par la phonétique...

b beau

d doux

f fête; **ph**armacie
gain; **g**uerre

k cabas; archaïque; **k**elvin

l loup

m mou; femme

n nous; bonne
gneaux
pnking

p passé
roue; **rh**ume

a patte
pâte; **g**las²

e clé; chez; aller
mère; **est**; **faite**
reposer

i si; île; y

œ sœur; jeune

ø ceux; jeûne

o sot; hôtel; haut; bureau

sort

u coup

y tu; sûr

s sa; hausse; ce; garçon; option; scie
chou; schème; shampoing

t tout; thé

v vous; wagon

z hase; zéro

joue; geai

j fief; payer; fille; travail

w oui; loi; moyen; web

huit

sans; vent

vin; chien; train; plein

œ brun

son

• pays [pe.i]

Ces unités (qui forment l'ensemble des « choix » d'un système phonologique (ici : le français) dans l'ensemble des unités « possibles » décrites et notées par l'A.P.I.) n'ont pas de signifié propre mais, en commutant entre eux, permettent de changer de signifié l'unité de rang supérieur : le signe linguistique ou « morphème ».

Nous reviendrons là-dessus !